

C'est ainsi que la Vallée-de-Joux resta aux mains d'un couvent vaudois au lieu de revenir à un établissement français qui aurait probablement fait passer plus tard le territoire à la France ; car, à vrai dire, la Vallée-de-Joux géographiquement s'ouvre tout autant du côté de la France que du côté Suisse. On n'a donc pas tort de proclamer que La Vallée avait été acquise par le Pays de Vaud pour un prix dérisoire : 160 truites en tout, pas même une truite tous les deux jours !

Si ces bons moines ne pêchaient pas, du moins pêchaient-ils sans relâche par nécessité. La règle du couvent interdisant de manger de la viande, excepté en voyage ou en cas de maladie, ils s'étaient réservé le droit de pêche sur le lac en excluant toute concurrence de la part des riverains ; d'où chicanes sans cesse renouvelées avec ces derniers. En 1480 seulement, un arbitrage signé dans la Grange de Cuarnens mit fin à ces contestations, en accordant aux gens du Lieu le droit de pêcher pour leur compte un jour par semaine seulement.

Vint l'invasion bernoise en 1536, laquelle imposa la Réforme. Les moines furent sommés de partir ou de devenir protestants. La plupart préférèrent l'exil. On raconte qu'en montant dans la barque qui les emmenait vers la France, ils emportèrent avec eux la cloche d'argent qui les avaient si souvent appelés à la prière. Au milieu du lac, ils la laissèrent tomber au plus profond, sur un lit de cailloux, où elle gît toujours.

Quant à l'abbé lui-même, Claude Pollens, il accepta l'autre solution proposée par les Bernois : il se fit protestant et épousa une religieuse, Michère de Savoie. Pour le récompenser de sa docilité, les Bernois lui accordèrent la jouissance de tous les biens du couvent, y compris le château de la Grange de Cuarnens. De ce mariage naquit une fille, à laquelle les époux, avec un certain à-propos, donnèrent le nom de la première femme : Eve ! Eve Pollens apporta en dot la Grange à son époux François de Mestral.

La grange de Cuarnens

La famille de Mestral de Cuarnens entretint et restaura la vénérable construction. Elle reconstruisit la porte baroque en anse de panier, plaça une belle cheminée Renaissance dans le salon en les surmontant toutes deux des armoiries de la famille, armoiries qui furent, bien entendu, martelées à la Révolution par les Bourla-Papey. Au plafond du salon, elle fit encore peindre une scène biblique dans laquelle figurait le diable.

Puis ce fut la longue déchéance de cette maison historique. Au début de ce siècle elle appartenait encore à un célibataire qui laissa le toit et les plafonds s'effondrer, si bien qu'après sa mort personne ne voulut y habiter. Les enfants de Cuarnens allaient encore y voir, en cachette, le diable peint au plafond, d'où le nom de « Maison du diable » qu'on lui donna.

La démolition alors commença. Le graveur Alexis Forel sauva la cheminée Renaissance en la transportant à Morges au 2^e étage du musée qu'il venait de fonder. Les pierres de la maison servirent à élargir la route de Cuarnens à l'Isle, les planches, à construire des clapiers. Il ne resta bientôt plus que la porte d'entrée baroque et une fenêtre en accolade que l'Etat, il y a peu d'années, consolida en les classant comme monument historique.

Cette porte n'est même pas ce qu'il y avait de plus ancien, c'est-à-dire de plus précieux, dans la « Grange », puisqu'elle est datée de 1637. C'est donc une reconstruction postérieure de cent ans au départ des moines. Avec son arc en anse de panier et ses pierres en bossage (séparées par de profondes rainures) elle est bien dans le style de l'époque, celui de Louis XIII, que l'on a imité à Lausanne dans le bâtiment de la Banque cantonale vaudoise.

La cartouche même qui la surmonte, de forme ovale, agrémentée d'enroulements imitant le cuir, rappelle qu'à cette époque aussi les armoiries ne se sculptaient plus sur des écus triangulaires gothiques passés de mode, mais sur des ovales bombés d'origine italienne.

On notera l'inscription gravée au-dessus de la clé de voûte, que les Bourla-Papey ont tout de même respectée, après avoir martelé les armoiries des de Mestral. Nos révolutionnaires vaudois, contrairement à leurs confrères français qui démolissaient les églises, possédaient un reste d'estime pour la religion.

La façade du côté de Cuarnens était plus ancienne puisqu'elle montrait encore des fenêtres gothiques tergéménées (trois baies) et une porte à accolade que l'on ne construisait plus au temps de Louis XIII.

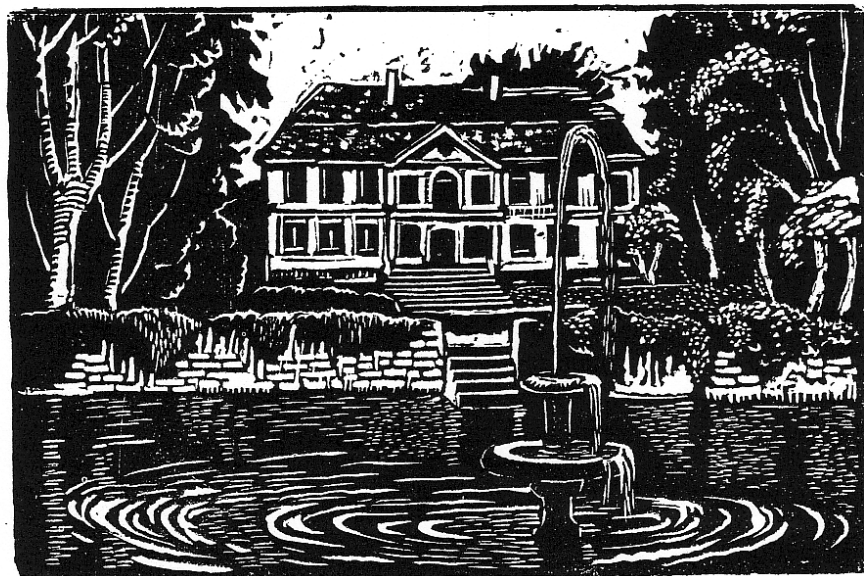
Seule la porte à accolade a été sauvée du néant et cimentée au revers de la porte principale. On comprend maintenant la raison de cet assemblage insolite au premier abord.

Comment un bâtiment aussi précieux pour notre histoire vaudoise a-t-il pu être abandonné à lui-même sans que personne n'intervienne à temps, voilà qui semble incompréhensible aujourd'hui. Les historiens en avaient pourtant signalé le rôle important. Paul Maillefer dans son « Histoire du Canton de Vaud » l'avait reproduit avec son toit de tavaillons gris. En 1950, le député Robert Brédaz, de La Chaux, en avait raconté l'histoire émouvante dans le « Semeur Vaudois », mais c'était trop tard, le temps avait fait son œuvre.

Puisque c'est la Grange de Cuarnens qui a dirigé le défrichement de la Vallée de Joux et que cette vallée a été conservée au Pays de Vaud grâce à la ténacité de ses moines, il semblerait que tous les « Combiens » auraient dû s'intéresser à cette maison historique, avant sa ruine complète, en faire même un lieu de pèlerinage.

Les Anciens disaient déjà : les républicains sont ingrates. La nôtre l'a prouvé en démolissant un monument historique afin d'élargir une route.

La porte qui a échappé à cette démolition aura du moins le mérite de rappeler à nos descendants notre coupable indifférence. On devrait l'appeler la « porte du remords », pour autant que nous en éprouvions un !



l'Isle,
l'étang